

N/REF : 8/04/2024 10H56 C:000053 I:01339
V/REF : AC/B90831
V/Email reçu le Lundi 08/04/2024 à 10H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. PRS

IMMEUBLE : RES.LA PEROUSE -PRS
28/30/32, RUE NOEL BLAYAU
RESIDENCE LA PEROUSE
35000 RENNES

Rennes, le 24 Juin 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 30 BLAYAU - M MME DOUIHAK 06 98 68 52 50
LOGEMENT N° 020484, PORTE N°0484, 4° ÉTAGE

—
LOGEMENT DU DESSUS

M. HOSEINI 06 73 50 70 90 - LOGT 0488

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LOGT 0488 AU NIVEAU DES WC
SI LA FUITE PROVIENT DU MÉCANISME OU DU ROBINET D'ARRIVÉE NE PAS
FAIRE LES RÉPARATIONS

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/04

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU RADIATEUR DE LA SALLE DE BAIN

CONSTAT : FUITE AU NIVEAU DU RADIATEUR QUI EST PERÇÉ

PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE

NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 17/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE CIRCUIT CHAUFFAGE

VIDANGE DU RADIATEUR

DÉPOSE ET MISE EN PLACE DE BOUCHONS

REMISE EN PRESSION DU RÉSEAU CHAUFFAGE

DEUXIEME FUITE CONSTATÉE AU NIVEAU DE L'ÉVACUATION DU LAVABO

CONSTAT: LA BONDE ET LE SIPHON SONT A REMPLACER

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LGESTION Email envoyé le 19/04/24 à 15H43 Mme M LEFEUVRE

1904: SUITE A L'INTERVENTION DU 17/04, PRÉCONISATION DE REMPLACER LA

BONDE ET SIPHON , DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS,
CORDIALEMENT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 10/04	1	53,98			53,98
0,50	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 12/04	2	53,98			26,99
1,00	PBS010-Bouchon.s/alim.eau/gaz/chauffage	3	80,97			80,97
TOTAL H.T.						161,94
T.V.A. a 10,00%						16,19
TOTAL T.T.C.En EURO						178,13

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Villejean-StMa
Agence Villejean - Pays St Malo
55 Cours J.F. Kennedy
35000 RENNES
Emetteur : MME Marion LEFEUVRE
email : mlefeuvre@aiguillon.com
tél : 0299547096 portable : 0612109614

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 08/04/2024 et le 12/04/2024

mail : ouest@servimo.fr

Marché n°020955 - PBS - 001

tél : 0230212770

fax: 0963557029

Prestation Parties Privatives

RESIDENCE LA PEROUSE (PRS - 09 - 30)

30 RUE NOEL BLAYAU

35000 RENNES

logement n° 020484, porte n°0484, 4° étage, Type 4

Occupant actuel : MR MME DOUIHAK Omar 057185/52

domicile : bureau : portable : 0698685250

Quantité

Rech Fuite eau Fr/Ch App (PBS007)

1,00 FFT

Recherche de Fuite eau froide ou eau chaude sanitaire ou chauffage en apparent

Merci d'intervenir pour une recherche de fuite chez Mr HOSEINI

(0673507090) appt 0488 au niveau des WC. Ne pas faire les réparations si la fuite

provient du mécanisme ou robinet arrivée d'eau.

Présence possible d'amiante.

Absence de RAAT : Intervention SS4 obligatoire.

Virement Fournisseurs
Paielement à 30 jours



La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004, car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

La facture liée à cette prestation devra impérativement faire figurer la référence du bon de commande B90831 et être envoyée par courrier au siège d'Aiguillon Construction